

La Cnaf publie les résultats de l'enquête sur la durée d'accueil en Eaje

Afin mieux connaître les enfants fréquentant les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) et leur usage, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a enquêté en 2015 auprès de 1000 établissements situés dans 10 départements.

Les enfants ont passé en moyenne 4h50 par jour ouvré en Eaje sur l'ensemble du territoire étudié. La densité des communes, l'activité des parents et la situation familiale sont des facteurs déterminants du temps d'accueil. Ce nombre varie entre 6h15 par jour ouvré à Paris et 2h15 dans les communes « peu denses ».

Les enfants dont les parents sont actifs occupés connaissent des durées de garde plus importantes que les enfants dont les parents sont inactifs.

Les revenus des parents ayant recours aux Eaje influencent peu les durées d'accueil des enfants.

Les prix horaires facturés aux familles sont calculés en fonction de leurs ressources, du nombre d'enfants à charge et du type d'accueil de la structure.

En 2015, le prix horaire a atteint un maximum de 1,7 euros à Paris et un minimum de 1,3 euros dans les communes densément peuplées.

Découvrez l'ensemble des données sur la durée d'accueil en Eaje dans [l'E-ssentiel n°174](#).



Contact presse

Laetitia Bolumbe
01 45 65 68 65
presse@cnaf.fr